PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du lundi 22 juin 2009

Par convocations individuelles adressées le 11 juin 2009 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 22 juin 2009.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009.
- 2) Communications du Maire.
- 3) Rapport de commissions.
- 4) Engagement d'une nouvelle apprentie.
- 5) Avenant n° 1 au contrat d'entretien de l'Espace "La Forêt".
- 6) Fixation des tarifs de l'école de musique.
- 7) Subventions pour voyages scolaires.
- 8) Recouvrement de frais.
- 9) Procédure de dématérialisation des actes.
- 10) Divers.

L'an deux mil neuf, le vingt deux juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

<u>Présents</u>: M. Claude KERN, Maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Mme Charlotte SCHOTT et Jacky NOLETTA, Adjoints.

Mme Fabienne ANTHONY, M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Huguette DIEMER, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Christian LALUET, Mme Francine REINHART, M. Christian SCHAEFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Patrice ZENSS et M. Jacky ZUMSTEIN.

Absents excusés: M. Jacques ECKERT pouvoir à Mme Charlotte SCHOTT.

M. Patrick KERN pouvoir à M. Jean-Paul BURKARDT.

M. Patrick SIMON pouvoir à Mme Véronique IFFER.

M. Alain VOLTZENLOGEL pouvoir à M. Pierre KASTENDEUCH.

M. Damien WERLE pouvoir à M. Christian LALUET.

M. le Maire ouvre cette séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Mme Sylvie GRATHWOHL est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 mai 2009

Après explications complémentaires concernant le point 9 -renouvellement de la ligne de trésorerieet après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 mai 2009.

2) Communications du Maire

• 11/05	Conseil Municipal.
• 12/05	85 ans de Mme Caroline LORENTZ.
12,00	85 ans de M. Félix LUTZ.
• 15/05	Commission Départementale du Conseil Fiscal et Financier.
	Festival Basse Zorn'Live.
• 18/05	Réunion présentation aménagement rue des Marguerites aux riverains.
- 5, 52	Comité Association Sportive et Culturelle.
• 20/05	Commission Appel d'Offres Voirie 2009 Communauté de Communes.
	Commission Communication Communauté de Communes.
	Commission Travaux Communauté de Communes.
• 22/05	Assemblée Générale COOP.
• 24/05	30 ^{ème} anniversaire du jumelage.
• 29/05	Commission des Finances Communauté de Communes.
	Conseil Communauté de Communes.
• 30/05	Portes ouvertes UVEOM SMITOM.
• 01/06	Inauguration Festiv'Arts ALEF.
• 04/06	Commission Communication Communauté de Communes.
• 05/06	Commission Appel d'Offres Voirie 2009 Communauté de Communes.
	Inauguration fresque au préau école rue du Presbytère.
	Conseil d'Administration Association des Maires du Bas-Rhin.
	Assemblée Générale du BCGO.
• 06/06	Coupe d'Alsace Crédit Mutuel de basket à COLMAR.
• 07/06	Elections européennes.
• 11/06	Commission Départementale Nature, Sites et Paysages.
• 12/06	Assemblée Générale ADEAN.
10/0-	80 ans de M. Antoine MARTZ.
• 13/06	190 ans du Centre de Secours de Bischwiller.
1.4/0.5	80 ans de M. Roger KERN.
• 14/06	Tournoi international de mini-basket.
• 16/06	Commission des Finances.
• 17/06 • 10/06	Commission des Finances Communauté de Communes.
• 19/06 • 20/06	Conseil Ecole maternelle (Charlotte SCHOTT).
• 20/06	Fête de la musique.

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

Section 2 n° 175/15
Section 5 n° 89/42
Section 16 n° 490/31
Section 10 n° 14
Lot n° 8 – Lotissement La Tuilerie
Maison 21 rue de la Forêt
Appartement 9 rue du Traîneau
Appartement 41 rue Principale

3) Rapport de commissions

- ➤ Communication du 12 mai 2009.
- Comité de l'Association Sportive et Culturelle du 18 mai 2009.
- Finances du 16 juin 2009.

4) Engagement d'une nouvelle apprentie

M. le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle apprentie va être engagée à compter du 1^{er} septembre 2009 pour préparer le CAP Petite Enfance à l'école maternelle.

Après examen des différentes candidatures, Mlle FICHTER Véronique a été retenue.

Mme Marielle LITSCHGY continue d'assurer la fonction de "Maître d'apprentissage".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer

♦ le contrat d'apprentissage,

🖔 la convention à passer avec le CFA "André Siegfried" à Haguenau,

🔖 et tout autre acte administratif découlant de cette embauche.

5) Avenant n° 1 au contrat d'entretien de l'Espace "La Forêt"

Le 16 mai 2008, la commune a signé un contrat d'entretien des locaux de l'Espace "La Forêt" avec la Société SAJO. Or, il s'avère que la formule de révision de prix figurant au point 7 est erronée.

M. le Maire soumet à l'assemblée l'avenant n° 1 au contrat d'entretien rectifiant la formule de révision de prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve l'avenant n° 1 au contrat d'entretien présenté par la Société SAJO,
- autorise la maire à signer cet avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Une large discussion a eu lieu quant aux frais de fonctionnement de l'Espace "La Forêt". Pour sensibiliser les différentes associations, il conviendrait de dresser un bilan des dépenses lors de la prochaine assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle.

6) Fixation des tarifs de l'école de musique

M. Eric HOFFSTETTER, Adjoint chargé des finances, dresse le bilan financier de l'école de musique municipale de l'année scolaire 2008/2009. Ce bilan présente un déficit provisoire de 11 161,39 €uro dûen particulier à la baisse du nombre d'élèves.

Il informe également l'assemblée qu'il n'y a pas eu d'augmentation les 4 dernières années, tant au niveau des droits d'écolage qu'au niveau des salaires des intervenants.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'augmenter les tarifs de l'école de musique d'environ 2,5 %,
- fixe les tarifs pour l'année scolaire 2009/2010 comme suit :

Prestation	Tarif trimestriel 2009/2010
1 enfant par famille	123 €
2 enfants par famille	210 €
3 enfants par famille	269 €
4 enfants par famille	318 €
2 ^{ème} instrument	34 €
Éveil musical par enfant	46 € mais 5 élèves minimum
Adulte	154 €
Frais fixes pour les extérieurs	16 €
Adulte + enfant de la même famille	Réduction 10 %

- fixe le salaire horaire du directeur à 20,14 €uroà compter de la prochaine rentrée,
- fixe le salaire horaire des professeurs à 15,97 €uro à compter de la prochaine rentrée.

7) Subventions pour voyages scolaires

Plusieurs demandes de subventions ont été enregistrées :

- **1.** L'Ecole élémentaire de Marienthal sollicite une subvention pour 5 élèves de Gries/Marienthal ayant participé à la classe de découverte à Senones du 25 au 29 mai 2009.
- **2.** Le Collège Saut du Lièvre de Bischwiller sollicite l'attribution d'une subvention pour 7 élèves de Gries qui ont participé au séjour de ski à Saint-Sorlin-d'Arves du 29 mars au 04 avril 2009.
- **3.** Le Collège Saut du Lièvre de Bischwiller sollicite l'octroi d'une subvention pour 16 élèves de Gries ayant participé au voyage scolaire "Les Châteaux de la Loire" du 14 au 18 avril 2009.
- **4.** Le Lycée-Collège André Maurois de Bischwiller sollicite une subvention pour 8 élèves de Gries qui ont participé au séjour à Tarragone du 14 au 19 avril 2009.
- **5.** L'institution "La Providence" de Strasbourg sollicite une subvention pour 1 élève de Gries ayant participé à un séjour à Samöens du 24 au 29 mai 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention à :

> Classe de découverte à Senones :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant en €
DEPARIS Hugo	M. ou Mme DEPARIS Jean-Luc	9 rue de la Tuilerie-Marienthal	31,50
SOUROUX Thomas	Mme MBONGOU Marie-Chantal	1 rue Principale-Marienthal	31,50
FERNANDEZ Claire	M. ou Mme FERNANDEZ Antonio	14a rue de la Tuilerie-Marienthal	31,50
BELIN Kilian	M. ou Mme BELIN Emmanuel	1 rue Principale-Marienthal	31,50
GUERRAND Anthony	Mme GUERRAND Sandrine	10 rue Principale-Marienthal	31,50

> Séjour de ski à Saint-Sorlin-d'Arves :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant en €
BORIES Manon	M. ou Mme BORIES Gilles	29 rue Principale	44,10
EINSETLER Tatiana Mme EINSETLER Valérie		60 rue Principale	44,10
FOUSSE Laetitia M. ou Mme SCHIELE		2 rue de Brumath	44,10
MARQUES DE CARVALHO	M. ou Mme MARQUES DE	5c rue Albert Schweitzer	44,10
Alexis	CARVALHO Antonio		
MEYER Marie M. ou Mme MEYER René		3 rue de la Forêt	44,10
MOSCHEROSCH Eléna Mme STUBER Sandrine		11 rue du Stade	44,10
NEUMEYER Gatien	M. ou Mme NEUMEYER Daniel	32 chemin de Haguenau	44,10

➤ Voyage aux Châteaux de la Loire :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant en €
BIRGEL Julie	M. ou Mme BIRGEL André	1B rue de la Paix	31,50
COLLE Charlène	M. ou Mme COLLE Marco	4 rue de la Forêt	31,50
GAUTHIER Aurélien	M. GAUTHIER Philippe ou	19 rue des Prés	31,50
	Mme KASTNER Michèle		
HALBWAX Julie	M. ou Mme HALBWAX Lucien	4 rue de l'Etoile	31,50
HEITZ Aurore	M. HEITZ Marcel	5A rue Siedel	31,50
KLEIN Guillaume	M. ou Mme KLEIN Laurent	26 rue des Prés	31,50
MARTINI Gaëtan	M. ou Mme MARTINI Patrick	8 rue des Vergers	31,50
MATT Lisa	Mme WERLE-MATT Sabine	14 rue du Presbytère	31,50
NEUMEYER Lucas	M. ou Mme NEUMEYER Pascal	76 rue de Bischwiller	31,50
NORTH Cyril	M. ou Mme NORTH Jacqui	7 chemin de Kurtzenhouse	31,50
REEB Priscillia	M. ou Mme REEB Didier	10 rue de l'Etoile	31,50
ROLLAND Solène	M. ou Mme ROLLAND Aymery	2 rue du Traîneau	31,50
SIEFFERMANN Jeanne	M. ou Mme SIEFFERMANN Marc	32 rue de Bischwiller	31,50
STRIEGEL Lucas	M. ou Mme STRIEGEL Eric	42 rue des Vergers	31,50
WERLE Noémie	M. ou Mme WERLE Denis	13 rue du Presbytère	31,50
WESCHLER William	M. ou Mme LANGLOIS	8 rue Principale	31,50

> Voyage à Tarragone :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant en €
FEHR Valentine	M. FEHR Patrick ou	8 rue de la Paix	37,80
	Mme GOESTER-FEHR Isabelle		
GOERST Marine	M. ou Mme GOERST Roland	45 chemin de Haguenau	37,80
KERN Laura	M. ou Mme KERN Patrick	6 rue des Violettes	37,80
LORENTZ Julie	M. ou Mme LORENTZ Claude	2 place du Pasteur Guggenbuhl	37,80
MARTINI Stéphanie	M. ou Mme MARTINI Patrick	8 rue des Vergers	37,80
ORTH Gilles	M. ou Mme ORTH Pierre	19 rue de Bischwiller	37,80
SCHAEFFER Loïc	M. ou Mme SCHAEFFER Christian	20 rue des Vergers	37,80
WAGNER Aurélie	M. ou Mme WAGNER Bruno	10 rue du Presbytère	37,80

> Voyage à Samoens :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant en €
FRANQUIN Céline	M. ou Mme FRANQUIN Thierry	9 rue Siedel	12,00

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2009.

8) Recouvrement de frais

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recouvrer :

- les frais occasionnés par la dépose et la repose d'une barrière permettant l'accès à la propriété auprès de M. Philippe WENDLING de Gries pour un montant de 41,72 €uro.
- les frais de copies et d'affranchissement pour la communication des listes électorales auprès de la Société de généalogie COUTOT-ROEHRIG de Paris pour un montant de 61,16 €uro.

9) Procédure de dématérialisation des actes

Le Maire expose :

- Dans le cadre de la modernisation de l'Administration et de l'utilisation des Nouvelles Technologies, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin propose la mise en place d'une procédure de dématérialisation des Actes Administratifs.
- Cette dernière consiste à adresser par voie électronique aux services de l'État tous les arrêtés et délibérations pris par la Commune ainsi que les contrats et conventions intéressant ces divers actes
- Que dans ce contexte, il est nécessaire de retenir un "tiers de Télétransmission" chargé de sécuriser la procédure et d'assurer la traçabilité des transmissions.
- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, en accord avec les autorités chargées du contrôle de légalité, propose aux collectivités affiliées de mettre en concurrence ces divers "tiers de Télétransmission" afin d'obtenir des tarifs mutualisés à l'échelle du département pour les collectivités intéressées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret n° 2005-324 du 07 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie Réglementaire du code général des collectivités territoriales,

décide, à l'unanimité,

Article 1^{er} : La commune de Gries charge le Centre de Gestion du Bas-Rhin de consulter le marché des "tiers de télétransmission" homologués par les services du Ministère de l'Intérieur, pour son compte, dans le but de sélectionner et retenir un prestataire agréé en vue de permettre la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Article 2 : Au vu des résultats de la consultation qui seront communiqués aux collectivités par le Centre de Gestion, la commune de Gries décidera par délibération, le cas échéant, l'adhésion à la plateforme de télétransmission du tiers de télétransmission retenu par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

10) Divers

- > M. le Maire informe l'assemblée que
 - ✓ Le logement situé au 62 rue Principale (1^{er} étage de l'école maternelle) deviendra vacant à compter du 15 septembre 2009.
 - ✓ A compter du 1^{er} juillet 2009, Est Vidéo changera d'enseigne ; les services seront commercialisés sous la marque NUMERICABLE. Par ailleurs, à partir du 02 février 2010, suppression de l'analogique et passage à la télévision tout-numérique pour l'Alsace qui sera région pilote.
 - ✓ De la parution des photos de la fête du jumelage dans l'hebdomadaire de la Communauté de Communes de Gries-Palatinat.
 - ✓ Les élections municipales ont eu lieu le 07 juin dernier à Gries-Palatinat. HEINZ Gerd a été élu Maire.
- ➤ Grande discussion au sujet du courrier du Maire adressé aux conseillers municipaux le 08 juin 2009. Il convient de revoir l'organisation des différentes fêtes et manifestations. Une conseillère soulève d'ailleurs qu'un groupe de travail s'est réuni à Bitche pour la préparation de la fête du jumelage et n'a plus été associé aux réunions du comité de l'Association Sportive et Culturelle par la suite!
- La conseillère municipale de Marienthal évoque 3 situations particulières :
 - ✓ revoir l'installation du petit pont et prévoir une main courante → M. André GARNIER, Adjoint chargé des travaux, essaie de contacter l'adjoint de Haguenau depuis un moment.
 - ✓ abords de la forêt de Kurtzenhouse dans un état décevant → en informer le Garde-forestier.
 - ✓ stationnement abusif de véhicules sur le domaine public au 10 rue Principale → envoyer un courrier au propriétaire et en informer la Gendarmerie.
- ➤ Discussion au sujet du dégroupage FREE → toujours pas de réponse à ce jour.
- M. André GARNIER informe l'assemblée que :
 - ✓ le portail à l'Espace "La Forêt" (à l'avant du complexe) sera posé au courant de la semaine.
 - ✓ la direction de la Navigation Aérienne a posé une antenne de mesure de bruit à la station d'épuration pour une expérimentation de la technique d'approche en descente continue pour les appareils atterrissant à Strasbourg-Entzheim.
 - ✓ 2 lampes extérieures à l'Espace "La Forêt" ont été réparées par les ouvriers communaux et les autres ont été commandées.
- Lecture de l'agenda.

La séance est levée à 21 h 50